RCS : NANTERRE Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 01794

Numéro SIREN: 324 103 829

Nom ou dénomination : SPIE Infoservices

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 31620

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique **SPIE INFOSERVICES** 148 AV PIERRE BROSSOLETTE 92247 MALAKOFF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE INFOSERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Votre société applique la méthode dite de l'avancement dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires réalisées, comme exposé au paragraphe 2.1 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société et par la mise en œuvre de revues d'affaires significatives avec les responsables financiers et opérationnels.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité (en particulier les risques sur affaires) et les engagements envers le personnel tel que décrit dans les paragraphes 2.1, 2.11 et 2.12 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations attachées aux principales provisions constituées ainsi que, le cas échéant, à un examen des évènements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2021

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

COMPTES ANNUELS

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 148 Avenue Pierre Brossolette CS20032 92247 MALAKOFF CEDEX

Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	7
Evènements significatifs	8
2. Règles et méthodes comptables	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	20
1. Immobilisations	21
2. Amortissements	23
3. Stock et en-cours	24
4. Provisions et dépréciations	25
5. Créances et dettes	27
6. Variation des capitaux propres	29
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social	30
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées	
9. Charges à payer	31
10. Produits à recevoir	
11. Produits & Charges constatés d'avance	32
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	33
Ventilation du chiffre d'affaires	34
2. Résultat financier	35
3. Résultat exceptionnel	35
4. Transferts de charges	36
5. Effectifs	37
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux	
7. Impôts sur les bénéfices	37
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
1. Engagements donnés	39
2. Engagements reçus	39
3. Gestion du risque de taux	
4. Crédit-bail	
5. Engagements en matière de location simple immobilière	
6. Fiscalité différée	41
7. Liste des filiales et participations	
8. Identité des sociétés consolidantes	
9 . Autres opérations non inscrites au bilan	43
10. Avantages au personnel:	43

		Exercice	N	Exercice N-1
BILAN-ACTIF	Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	2 012 490,30	2 005 669,31	6 820,99	
Fonds commercial	17 068 671,21	417 710,50	16 650 960,71	16 650 960,71
Autres immobilisations incorporelles	304 967,20	216 321,20	88 646,00	
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles	19 386 128,71	2 639 701,01	16 746 427,70	16 650 960,71
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	45 964,57	45 964,57		93,29
Autres immobilisations corporelles	12 018 125,71	11 186 011,99	832 113,72	943 550,82
Immobilisations en cours	39 333,00		39 333,00	236 881,50
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 103 423,28	11 231 976,56	871 446,72	1 180 525,61
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	15,85		15,85	15,85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 358 958,73		2 358 958,73	2 648 895,61
Autres immobilisations financières	114 607,75		114 607,75	230 440,28
TOTAL immobilisations financières	2 473 582,33		2 473 582,33	2 879 351,74
Total Actif Immobilisé (II)	33 963 134,32	13 871 677,57	20 091 456,75	20 710 838,06
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	268 117,42	46 276,61	221 840,81	854 632,02
Marchandises				
TOTAL Stock	268 117,42	46 276,61	221 840,81	854 632,02
Avances et acomptes versés sur				
Cliente et comptee rettechée	30 618 986,83	125 602 06	20 402 202 07	36 660 666,63
Clients et comptes rattachés Autres créances	•	135 682,86	30 483 303,97	
	97 042 237,49		97 042 237,49	78 138 718,33
Capital souscrit et appelé, non versé	407 664 004 00	425 602 06	407 505 544 46	444 700 204 00
TOTAL Créances Valeurs mobilières de placement	127 661 224,32 1 999 835,28	135 682,86	127 525 541,46 1 999 835,28	114 799 384,96 2 499 835,28
(dont actions propres:)	1 999 000,20		1 999 033,20	2 499 000,20
Disponibilités	903 703,77		903 703,77	178 570,84
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 903 539,05 2 262 939,52		2 903 539,05 2 262 939,52	2 678 406,12 2 116 264,83
TOTAL Actif circulant (III)	133 095 820,31	181 959,47	132 913 860,84	120 448 687,93
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	133 033 020,31	101 939,47	132 913 000,04	120 440 007,93
Primes de remboursement des (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
(/ à				
Total Général (1)	167 058 954,63	14 053 637,04	153 005 317,59	141 159 525,99

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 494 330)	10 494 330,00	10 494 330,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	10 948 878,85	10 948 878,85
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 049 433,00	950 947,05
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	1 049 433,00	950 947,05
Report à nouveau	272 702,58	371 222,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 933 949,87	11 200 278,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	32 699 294,30	33 965 656,63
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	5 124 183,46	4 416 008,85
Provisions pour charges	9 650 242,74	9 103 533,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	14 774 426,20	13 519 541,85
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 500,00	412 796,52
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	16 493,25	16 493,25
TOTAL Dettes financières	98 993,25	429 289,77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 717 997,44	314 059,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 388 443,93	24 210 283,79
Dettes fiscales et sociales	31 905 190,57	27 416 721,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	506,28	161 824,91
Autres dettes	37 243 486,10	33 650 196,22
TOTAL Dettes d'exploitation	97 255 624,32	85 753 085,81
Produits constatés d'avance	8 176 979,52	7 491 951,93
TOTAL DETTES (IV)	105 531 597,09	93 674 327,51
Ecarts de conversion passifs (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	153 005 317,59	141 159 525,99

Compte de résultat

Comute do vác	lkok	Exercice N			Eversies N.4
Compte de résultat Franc			Exportation	Total	Exercice N-1
Ventes de marchandises		4 388 925,17		4 388 925,17	4 415 745,62
Production vendue biens	50 387 162,19	55 836 693,50			
Production vendue service	es	5 916,09	126 463 760,23	133 506 286,86	
Chiffres d'affaires nets		5 916,09	181 239 847,59	193 758 725,98	
Production stockée				-685 412,01	-3 426 657,24
Production immobilisée				19 328,00	113 459,00
Subventions d'exploitation	1				7 890,48
Reprises sur amortisseme	ents et provisions,	transferts de charges		7 454 412,60	5 632 883,78
Autres produits				174 212,34	202 994,32
		Total des produit	s d'exploitation (l)	188 202 388,52	196 289 296,32
Achats de marchandises (y compris droits	de douane)		20 967,94	17 198,92
Variation de stock (march Achats de matières premi douane)		provisionnements (y co	ompris droits de	27 113 631,36	24 205 919,48
Variation de stock (matièr	es premières et a	pprovisionnements)			
Autres achats et charges	externes			51 217 211,59	57 881 341,13
Impôts, taxes et versemer		5 515 094,48	5 373 870,65		
Salaires et traitements	64 323 468,01	67 460 841,17			
Charges sociales				23 538 917,30	24 625 911,15
Dotations	sur immobilisation	Dotations aux an Dotations aux pro		343 446,70	374 050,05
d'exploitation	Sur actif circula	nt : dotations aux provi	sions	484 613,00	1 111 408,00
	Pour risques et	charges : dotations au	x provisions	4 901 970,42	4 058 954,23
Autres charges				1 019 889,58	106 045,32
		Total des charges	d'exploitation (II)	178 479 210,38	185 215 540,10
RÉSULTAT D'EXPLOITA	TION			9 723 178,14	11 073 756,22
Bénéfice attribué ou perte	transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfi	ce transféré		(IV)		
Produits financiers de par	ticipations				
Produits des autres valeur	rs mobilières et ci	réances de l'actif immo	bilisé		
Autres intérêts et produits	assimilés			52 397,60	10 625,00
Reprises sur provisions et	transferts de cha	arges			
Différences positives de c	hange			43,40	81,78
Produits nets sur cessions					
		Total des prod	luits financiers (V)	52 441,00	10 706,78
Dotations financières aux	amortissements	et provisions		73 590,75	149 827,77
Intérêts et charges assimi	lées			187 329,37	144 238,78
Différences négatives de	change			109,84	63,35
Charges nettes sur cession	ns de valeurs mo	bilières de placement			
		Total des charg	es financières (VI)	261 029,96	294 129,90
RÉSULTAT FINANCIER	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			-208 588,96	-283 423,12
RÉSULTAT COURANT A	9 514 589,18	10 790 333,10			

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	704,60	843,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	704,60	843,58
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 706 634,43	1 153 130,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 346,48	55 480,54
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 727 980,91	1 208 610,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 727 276,31	-1 207 767,41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	212 000,00	520 000,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 358 637,00	-2 137 713,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	188 255 534,12	196 300 846,68
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	178 321 584,25	185 100 567,99
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 933 949,87	11 200 278,69

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Date de clôture :31/12/2020

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 153 005 317,59 euros. La société dégage un résultat de 9 933 949,87 euros pour l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1. Evènements significatifs

1.1. Acquisitions, cessions et restructurations

1.1.1 Opérations juridiques

(Néant)

1.1.2 Croissance externe

(Néant)

1.1.3 Autres

Il est précisé que Xavier DAUBIGNARD est nommé Directeur Général de la société à compter du 22 octobre 2020.

1.1.3.1 Plan d'actionnariat salarié « SHARE FOR YOU 2020 »

Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2020 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'actionnariat salarié fait partie intégrante de la culture de SPIE et l'opération « Share For You 2020 », la quatrième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs. En dépit de l'épidémie de Covid-19, leur participation a progressé de manière significative : plus de 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée, dont 20% d'entre eux sont de nouveaux salariés actionnaires.

Ce nouveau succès conforte la volonté du comité exécutif de SPIE d'offrir, de manière régulière, la possibilité à ses collaborateurs de s'associer durablement à la performance du Groupe. Malgré le

contexte de crise sanitaire, les salariés ont démontré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et leur volonté d'établir une relation étroite et durable avec le Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », ouverte du 1er octobre au 21 octobre 2020, les collaborateurs de SPIE ont bénéficier d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 15,08 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est élevé à 10,56 euros.

Déployées dans 13 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 25,8 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 15 décembre 2020, 2 441 652 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

1.1.3.2 Impact de l'épidémie de COVID-19 sur les activités de SPIE

Le Groupe SPIE a fait face à d'importantes perturbations opérationnelles au cours de l'exercice 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, SPIE a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

A la suite des mesures de confinement de mi-mars 2020 en Europe, SPIE a constaté un impact significatif sur son activité du 2ème trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de son exploitation. Les niveaux d'activités en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont été fortement réduits. Les effets de la crise sanitaire ont été limités en Allemagne et en Europe Centrale, aux Pays-Bas et en Suisse.

Dès mi-mars 2020, SPIE a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité au travers des mesures suivantes :

- priorisation absolue de la santé et de la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des clients. SPIE a ainsi évalué, avec chacun de ses clients, lesquelles de ses activités pouvaient se poursuivre pendant la période de confinement ;
- mise en place de vigoureuses mesures d'économie de coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle des salariés, modulée en fonction de la baisse d'activité constatée dans les différentes zones géographiques et les domaines ou marchés sur lesquels SPIE intervient. Cette mesure a permis d'ajuster les coûts de personnel à un niveau d'activité plus faible pendant la crise, tout en protégeant l'emploi et en permettant un redémarrage efficace à la levée des mesures de confinement.

A la lumière de ces développements, SPIE a annoncé le 27 mars 2020 que les objectifs 2020 annoncés à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, le 11 mars 2020, n'étaient plus valables.

A l'occasion de la publication de ses comptes semestriels le 29 juillet 2020, SPIE a communiqué de nouveaux objectifs financiers, prévoyant notamment un retour de la production et de la marge d'EBITA du groupe pour le second semestre 2020 à des niveaux proches de ceux enregistrés au second semestre 2019.

Conformément à ces objectifs, la production et la marge de SPIE sont revenus à des niveaux proches de l'année 2019 dès le 3ème trimestre 2020, montrant une amélioration séquentielle considérable par

rapport au 2ème trimestre 2020 et confirmant la forte résilience du Groupe au cours de la crise liée au Covid-19. Il a été notamment observé une forte dynamique de reprise en France et une bonne croissance en Allemagne. A l'occasion de la communication de sa performance financière du 3ème trimestre, le Groupe a ainsi confirmé le 5 novembre 2020 ses objectifs financiers tels qu'annoncés en juillet 2020.

Concernant SPIE Infoservices (ex SIS) le recul de la production de l'année 2020 aura finalement été limité à -6,6% par rapport à 2019. La marge d'EBITA de l'année 2020 s'est établie à 8.08%, en retrait de seulement 26 points de base comparée à celle de 2019.

Les incidences de la crise de Covid-19 sur les éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe ont été examinées, sans donner lieu à des révisions de valorisation.

A ce titre, et eu égard à la baisse d'activité constatée et aux mesures prises, des tests de dépréciation sur les titres de participation ont été mis en œuvre en cohérence avec les facteurs de risques identifiés. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucun indice de perte de valeur.

Il n'est pas constaté de pertes de crédit significatives. Les créances d'impôts différés dont la récupération dépend des résultats futurs sont maintenues à leur valeur au bilan.

Le niveau des encaissements clients est par ailleurs resté très soutenu tout au long de l'exercice 2020.

La valorisation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Tout au long de l'exercice 2020, SPIE a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de faire face aux effets de la crise sanitaire. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2020 demeure très élevée, tant au niveau de sa trésorerie nette que de sa de ligne de crédit revolving non tirée d'un montant total de 600 millions d'euros.

Enfin, le Groupe n'a aucune échéance de dette avant 2023.

1.2 Crédit d'Impôt Recherche

La société a bénéficié d'un crédit d'impôt en faveur de la recherche au titre de l'exercice 2019, constaté en produit sur l'exercice 2020. Il a été imputé sur le montant de la liquidation de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2019 acquitté en 2020, conformément aux modalités prévues par le C.G.I. Ce crédit d'impôt recherche s'élève à 1 480 940 euros.

Une nouvelle démarche au titre du Crédit Impôt Recherche a été engagée avec la création de SPIE France. Cette dernière s'est dotée de nouvelles ressources et de nouveaux moyens qui permettront à terme, à l'ensemble des entités détenues par SPIE France, de déterminer et donc de prendre en compte le crédit d'impôt dans l'exercice concerné.

En 2020 la démarche a permis à la société de prendre en compte un montant partiel du crédit d'impôt 2020 s'élevant à la somme de 1 774 000 euros.

Ce montant pris en produit sur l'exercice 2020 sera imputé sur l'impôt sur les sociétés de 2020.

2. Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce, le Plan Comptable Général 2016 et le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté d'homologation du 26 décembre 2016 et publié au JO du 28 décembre 2016).et ce dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes hormis le changement de méthode explicité ci-dessous

Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison.

Ce pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus ou de la facturation réalisée, représentant au mieux le degré d'avancement technique de chaque affaire selon la nature de l'activité.

L'avancement par les coûts est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir des coûts comptabilisés au titre du contrat, rapportés aux coûts estimés à fin d'affaire. Ces coûts incluent les coûts directs du contrat, ainsi qu'une quote-part des coûts indirectement rattachables au contrat, les charges financières n'étant pas incluses dans ces coûts. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement par la facturation est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir de la facturation réalisée au titre du contrat, rapportée à la facturation totale contractualisée. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement des affaires de maintenance est calculé prorata temporis. Ce principe entraine l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux, et de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Pour les affaires présentant un volume significatif de production, aucune marge à l'avancement n'est constatée si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat .

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée en provision pour risques lorsque le prix de revient d'une affaire est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Date de clôture :31/12/2020

2.2. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les filiales de SPIE Operations et la société SPIE SA.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les malis techniques de fusion ou de confusion issus des opérations de fusion ou de transmissions universelles de patrimoine, sont inscrits à l'actif et ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation, dès la présence d'un indice de perte de valeur.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

. Agencement, installations : de 7 à 10 ans,

. Matériel et outillage de chantier : de 4 à 30 ans,

. Matériel et outillage fixe : de 8 à 30 ans,

. Matériel de bureau informatique : de 4 à 10 ans,

. Installations et matériels en dépôt chez les clients : suivant la durée des contrats.

2.5. Titres immobilisés

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

2.6. Immobilisations financières

Prêts construction

En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

La société SPIE ICS (ex SPIE Communications) a signé le 14 octobre 2020 un contrat de cession de créances pour une partie de ses « prêts construction », par lequel la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées (risques de crédit et de retard de paiement, le risque de dilution, correctement circonscrit, ayant été exclu de l'analyse) a été transférée à l'acquéreur. Cette cession de créances reste spécifique à l'exercice 2020, sans qu'elle soit reconduite aux cours des prochains exercices comptables. La valeur nominale des « prêts constructions » cédés au 31 décembre 2020 s'élève à ce titre à 549 304.46 euros et ne figure plus à l'actif du bilan.

2.7. Stocks et En-cours

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition. Les produits intermédiaires finis et les en-cours sont valorisés au coût complet, à l'exclusion totale des frais financiers. Les sorties de stock sont valorisées au PMP.

Les projets en cours sont comptabilisés selon la méthode dite de l'avancement (voir note II.1 reconnaissance du résultat), il n'y a donc pas d'en-cours au bilan.

Les dépréciations des stocks sont constituées de la façon suivante :

- Pour les stocks de matière première, produits finis et autres approvisionnements, la dépréciation des stocks est calculée en fonction de leur rotation.
- Pour les stocks de démonstration (ou de prêt), la dépréciation des terminaux est calculée sur 2 ans et celle des installations sur 3 ans.
- Pour les stocks de maintenance :

Le stock de maintenance est non individualisable par contrat. Il est déprécié selon l'année d'achat : 20% par année à partir de la deuxième année jusqu'à 80% puis 20% de plus s'il n'y a pas de mouvement depuis 2 ans. Pour tenir compte de l'évolution du Parc et des clients des dépréciations complémentaires sont effectuées

2.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 11/12/2020, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 11/12/2020 et le 31/12/2020 n'entrainent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une dépréciation.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de $1/16^{\rm eme}$ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

Titrisation de créances commerciales

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

La société SPIE Infoservices (ex SIS) participe depuis l'exercice 2007, en qualité de membre, à un programme de titrisation de créances commerciales au travers d'un Fonds Commun de Titrisation dénommé SPIE TITRISATION, dont la banque dépositaire est la Société Générale.

Dans le cadre de l'acquisition par la société Clayax Acquisition 4 de la société Financière Spie SAS, le Contrat-Cadre du programme de titrisation a été modifié par avenant suite à une décision de l'associé unique en date du 18/08/2011. Ce programme de titrisation de créances qui a pris effet à compter du 17 avril 2007 (dont le terme était fixé initialement à échéance de juillet 2013) a été modifié par avenants avec effet au 30 août 2011 et le terme a été notamment prorogé au 30 août 2017. Dans le cadre de l'introduction en bourse de la société SPIE SA, tête de Groupe SPIE, le programme de titrisation de créances a été renouvelé pour une durée de 5 années moins un mois à compter du 11 juin 2015 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable). Par décision de l'associé unique du 05/12/2019, ce programme a été étendu pour une période de 3 ans, le terme étant ainsi prorogé jusqu'au 11 juin 2023.

Le montant financé de la transaction est défini comme égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation SPIE TITRISATION.

Méthode de comptabilisation

Le montant financé de la transaction est encaissé par chacune des douze sociétés participantes au programme de titrisation, respectivement à due proportion de leurs créances cédées.

Les coûts mensuels d'intérêts sur financement total sont facturés à la société SPIE Operations qui intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'entité centralisatrice pour le compte du groupe vis-à-vis de la banque dépositaire Société Générale. En application d'une convention signée entre SPIE Operations et les filiales membres du programme de titrisation, SPIE Operations refacture mensuellement ces coûts de financement à chaque filiale membre du programme, à due proportion des créances cédées par chacune. Ces frais sont comptabilisés en résultat financier.

Le montant brut mensuel des créances cédées est crédité dans un compte dédié "Clients Titrisés". Un dépôt Subordonné et un dépôt Additionnel retenus par la banque dépositaire sur le montant brut des créances cédées sont comptabilisés respectivement au débit de comptes dédiés de débiteurs divers "dépôt additionnel" et "dépôt subordonné".

A la clôture, le montant des créances cédées dans le cadre du programme de titrisation, encaissées des clients et non reversées à cette date à la banque dépositaire Société Générale, est débité du compte "Clients Titrisés" et porté au crédit d'un compte de créditeurs divers dédié "compte courant Société Générale titrisation".

2.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

2.10. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

2.11. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques comprennent également les pertes estimées à terminaison sur les affaires en cours qui sont provisionnées pour la partie non encore exécutée.

2.13. Engagement du personnel

2.13.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique depuis le 01.01.2005 la recommandation CNC 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

2.13.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuaire indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

2.13.3. Droit individuel de formation (DIF) et Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés en France bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ou de droit privé, un Droit Individuel à Formation (DIF) d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte de Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF permettant à chaque salarié tout au long de sa carrière de bénéficier d'un droit individuel à la formation dont le cumul est passé, pour son maximum, de 120 à 150 heures de formation sur 9 ans (20 heures par an les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes).

Les droits à DIF des salariés sont conservés et continuent à exister à côté du CPF: les droits à DIF sont utilisables jusqu'à épuisement et jusqu'à 2020 maximum tel qu'initialement prévu. Toutefois, cette échéance de transfert des heures de DIF vers le CPF a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021 par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 1er janvier 2019, les heures figurant sur le CPF ont été converties en euros, à raison de 15 euros de l'heure. Le CPF augmente désormais chaque année de 500 euros par bénéficiaire, dans une

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

limite de 5 000 euros cumulés. Cependant, le Groupe n'a pas d'engagement financier en matière d'abondement du CPF de ses salariés.

Le suivi du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF et du CPF ainsi que le suivi du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande sont désormais décentralisés et consultables par l'intermédiaire d'un portail internet accessible par les seuls titulaires d'un compte CPF.

Cet engagement ne peut donc pas être valorisé du fait de la difficulté d'en obtenir une estimation fiable. Par ailleurs, cet engagement s'éteindra définitivement au plus tard le 30 juin 2021.

2.13.4. Participation des salariés

Un accord de participation groupe a été signé au cours de l'exercice 2005 qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

2.13.5. Intéressement

Un accord d'intéressement de groupe a été signé en date du 18/06/2013 qui définit la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2013, 2014 et 2015.

Cet accord a été renouvelé en date du 22/06/2016 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2016, 2017 et 2018.

En 2019, l'accord a été renouvelé en date du 17/06/2019 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2019, 2020 et 2021.

La société n'a constaté de charge à payer pour le montant de l'intéressement 2020 payable en 2021.

2.13.6. Actions de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Trois plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE ne 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième et le troisième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'Actions de Performance attribuées à chacun d'eux ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2019 pour le second Plan 2019-2021 et du 10 mars 2020 pour le troisième Plan 2020-2022.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2019-2021, en cours, a été initié en date du 31 mai 2019
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

S'agissant d'attribution gratuite d'actions à émettre, aucune charge de rémunération ne doit être constatée au titre de l'avantage accordé au personnel.

Toutefois, les sociétés françaises, ayant des salariés bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions, doivent comptabiliser dans leurs comptes une charge à payer au titre de la contribution patronale spécifique, ainsi que des éventuelles cotisations sociales dues sur la valeur des actions gratuites, répartie au prorata temporis sur la période d'attribution.

Aucun salarié de la société ne bénéficie de ce second plan.

2.14. Ecart de conversion

Les écarts de conversion sont évalués par différence entre le taux de conversion de la devise au moment de la comptabilisation de la dette ou de la créance et le taux de clôture au 14/12/2020. Une provision est constituée lors de la constatation d'un écart de conversion actif.

2.15. Compte de résultat

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.16. Evènements postérieurs à la clôture

(Néant)

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Date de clôture :31/12/2020

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1. Immobilisations

Cadre	IMMODII IQATIONO			Valeur brute au	Augme	ntations
A	A IMMOBILISATIONS			début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établiss	ement et de développeme	ent				abborts
Autres postes d'immobilisations incorporelles				19 239 390		146 739
Terrains Do		ont composants				
Sur sol propre		<u> </u>				
Constructions	Sur sol d'autrui	-				
Contractions	Inst. gales, agenc. et am.					
Installations tech	des constructions niques, matériel et outillage			45 965		
industriels	Installations générales,	agenceme	nts			
Autroo	aménagements divers	agonoomo		4 703 628		184 522
Autres immobilisations	Matériel de transport					
corporelles	Matériel de bureau et m	obilier info	rmatique	7 255 894		17 469
	Emballages récupérable	es et divers	·			
Immobilisations	corporelles en cours			236 882		151 181
Avances et acc	mptes					
			TOTAL (III)	12 242 369		353 172
Participations é	valuées par mise en équi	valence		10		
Autres participa	ations			16		
Autres titres im	mobilisés			2.272.222		001 -00
Prêts et autres	immobilisations financière	s		2 879 336		284 728
		<u> </u>	TOTAL (IV)	2 879 352 34 361 110		284 728 784 639
	TOTAL G	ENERAL	(I + II + III + IV)		Valeur brute à	
Cadre B	IMMOBILISATIONS			nutions	la fin de	Réévaluation
	ement et de développeme	nt	Virement	Cession	l'exercice	Valeur d'origine
(I)						
Autres postes o	l'immobilisations incorpor	elles			19 386 129	
Terrains						
	Sur sol propre					
Constructions	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménage des constructions	ements				
Installations ted	chniques, matériel et outill	age			45 965	
	Installations générales, agencements, aménagen divers	nents		132 622	4 755 528	
Autres immobilisation	Matériel de transport					
s corporelles	Matériel de bureau et mo informatique			10 765	7 262 598	
	Emballages récupérables divers	et				
1 1 22 2	corporelles en cours			348 730	39 333	
Immobilisations	Avances et acomptes					
	mptes					
	<u> </u>	TAL (III)		492 117	12 103 423	
Avances et acc	<u> </u>			492 117	12 103 423	
Avances et acc	TO valuées par mise en équi			492 117	12 103 423 16	
Avances et acc	valuées par mise en équi			492 117		
Avances et acc Participations é Autres participa Autres titres im	valuées par mise en équi	valence		492 117 690 497		
Avances et acc Participations é Autres participa Autres titres im	valuées par mise en équi stions mobilisés immobilisations financière	valence			16	

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Date de clôture :31/12/2020

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

Actifs incorporels:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Projet de développement "COLLIGO" pour la BU DINNOV pour 132 787 euros
- b) Les principales cessions se composent de : (Néant)
- c) Les apports se composent de : (Néant)

Actifs corporels:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Agencements locaux pour 184 522 euros
- b) Les principales cessions se composent de :
 - Suite au déménagement de l'agence de Rungis : Mise eu rebut de matériels et d'agencements pour 143 388 euros
- c) Les apports se composent de : (Néant)

Actifs financiers:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Les versements de prêts effort construction à hauteur de 284 412 euros
- b) Les principales cessions se composent de :
 - Cession de prêts construction pour 549 304 euros
 - Les remboursements de dépôts à hauteur de 116 148 euros
- c) Les apports se composent de : (Néant)

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION	ET MOUVEMEN	NTS DES AMOR	TISSEMENTS D	E L'EXERCICE	
	Immobilisations amortissables				Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établi	ssement et de	développement		d'exercice			rexercice
(I) Autres poste	s d'immobilisa	tions incorporelle	es	2 170 719	51 272		2 221 991
(II) Terrains				2 170 7 19	51212		2 221 991
remains							
		l propre					
Construction	s Sur so	l d'autrui					
	Installa	ntions générales,	agencements				
Installations	techniques, m	atériels et outilla	ges	45 871	93		45 965
	Installa divers	itions générales,	agencements	4 419 381	100 813	116 120	4 404 074
Autres		el de transport					
immobilisation corporelles	Materie	el de bureau, info	ormatique et	6 596 590	191 268	5 921	6 781 938
	mobilie	er lages récupérabl	es et divers				
TOT		SATIONS CORI		11 061 843	292 175	422.044	11 231 977
101	AL IIVIIVIODILI		. ,			122 041	
	TOTAL GENERAL (I + II + III) VENTILATION DES MOUVEMENTS A			13 232 561	343 447	122 041	13 453 967
Cadre B	VEIN	ILATION DES	NOUVEWIEN 13 A	DEROGATOIRE		UK AMUK 1133E	INICIVIO
		DOTATIONS			Fin de		
Immos	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	l'exercice
Frais étab.						·	
Autres							
Terrains							
Construction	is:						
sol propre							
sol autrui install.							
Autres immo	bilisations :						
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transpor							
t Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C	Charge	es réparties sur	plusieurs	Début de	Augment.	Diminutions	Fin de
	l sion d'emprunt	exercices à étaler		l'exercice			l'exercice
		des obligations					
i iiiios de le	Doursement	aca obligations					

3. Stock et en-cours

Les stocks de matières premières : (Néant)

Les stocks d'en cours : (Néant)

Les stocks de marchandises : (Néant)

Les stocks de produits finis :

Les stocks de produits finis et intermédiaires s'élèvent à 268 117 euros et sont provisionnés à hauteur de 46 277 euros.

STOCKS	Produits finis et intermédiaires
Valeur brute au début de l'exercice	953 529
Valeur brute à la fin de l'exercice	268 117
DEPRECIATION	Produits finis et intermédiaires
Montant au début de l'exercice	98 897
Dotations de l'exercice	22 615
Diminutions et reprises de l'exercice	75 236
Montant à la fin de l'exercice	46 277

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

4. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige		89 000		89 000
Provisions pour garantie	1 448 868	823 057	1 101 087	1 170 838
Provisions pour pertes sur marchés à terme	332 962	260 355	321 014	272 303
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	9 103 533	679 537	132 827	9 650 243
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 634 179	3 123 612	2 165 749	3 592 042
TOTAL (II)	13 519 542	4 975 561	3 720 677	14 774 426
- Provisions sur immobilisations incorporelles	417 711			417 711
- Provisions sur immobilisations corporelles				
- Provisions sur titres mis en équivalence				
- Provisions sur titres de participation				
- Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	98 897	22 615	75 236	46 277
Provisions sur comptes clients	1 941 709	461 998	2 268 024	135 683
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 458 317	484 613	2 343 260	599 670
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 977 859	5 460 174	6 063 937	15 374 096
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 386 583	6 063 937	
Dont dotations et reprises financières		73 591		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Date de clôture :31/12/2020

Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :

• Provisions pour risques et charges :

a) Les provisions pour risques sont composées principalement de provisions pour risques sociaux et de provisions pour risques liés aux affaires.

Le montant de reprises de provisions sur l'exercice 2020 qui concerne des provisions non utilisées s'élève à : 1 331 108 €.

b) Les provisions pour charges sont composées :

-des provisions pour indemnités de départ à la retraite. La partie financière de la dotation des provisions pour indemnités de départ à la retraite est liée aux coûts d'actualisation de la provision pour un montant de 73 591 euros.

• Dépréciations des créances douteuses :

Les créances douteuses ont donné lieu à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Les créances échues depuis plus de 6 mois ont fait également l'objet d'une provision.

5. Créances et dettes

Cadre A	Etat des créa	ances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des	s participations				un un
Prêts			2 358 959		2 358 959
Autres immobilisations fina	ancières		114 608		114 608
TOTAL	DES CREANCES LIEES A L'ACT	2 473 566		2 473 566	
Clients douteux ou litigieux	X				
Autres créances clients			30 618 987	30 618 987	7
Créances représentatives	de titres prêtés Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes ratta			87 746	87 746	6
Sécurité sociale et autres	organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée		4 746 883	4 746 883	3
collectivités publiques	Autres impôts				
	Etat - divers		120 143	120 143	3
Groupes et associés			72 290 926	72 290 926	3
Débiteurs divers			19 796 539	19 796 539	
TO	OTAL CREANCES LIEES A L'ACT	TIF CIRCULANT	127 661 224	127 661 224	1
Charges constatées d'ava	ince		2 262 940	1 982 322	280 618
	TOTAL	DES CREANCES	132 397 730	129 643 546	2 754 184
Prêts accordés en cours d	l'exercice				•
Remboursements obtenus	s en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis	s aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires con	vertibles				
Autres emprunts obligatair					
, 3	res				
Emprunts auprès des étab an à l'origine	plissements de crédits moins de 1				
Emprunts auprès des étab an à l'origine		82 500	82 500		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab	olissements de crédits moins de 1	82 500 16 493	82 500 16 493		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers	16 493 26 388 444			
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés	16 493	16 493		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés	16 493 26 388 444	16 493 26 388 444		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratte	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés	16 493 26 388 444 11 025 302	16 493 26 388 444 11 025 302		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux	16 493 26 388 444 11 025 302	16 493 26 388 444 11 025 302		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	82 500 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506		
Emprunts auprès des étaban à l'origine Emprunts auprès des étabà l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660		
Emprunts auprès des étaban à l'origine Emprunts auprès des étaba à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	82 500 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506		
Emprunts auprès des établan à l'origine Emprunts auprès des établa l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321		
Emprunts auprès des établan à l'origine Emprunts auprès des établa à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321	228 198	
Emprunts auprès des étable an à l'origine Emprunts auprès des étable à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratte Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes Dette représentative de tit	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	228 198 228 198	
Emprunts auprès des étable an à l'origine Emprunts auprès des étable à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratte Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes Dette représentative de tit	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts a et comptes rattachés cres empruntés cres empruntés ce TOTAL DES DETTE	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	228 198 des associés	

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : 4 248 euros.

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : (Néant).

Les transactions avec les entreprises liées sont conclues à des conditions normales. Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 202 993 euros sur les comptes clients et comptes rattachés
- 45 783 112 euros sur les autres créances et concernent le compte courant de trésorerie avec SPIE ICS
- 11 201 926 euros sur les autres créances et concernent le compte d'intégration fiscale
- 37 687 euros sur les comptes fournisseurs et comptes rattachés

6. Variation des capitaux propres

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividende s	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 494 330						10 494 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, 	10 948 879						10 948 879
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	950 947				98 486		1 049 433
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	371 222			-11 200 312	11 101 793		272 703
Résultat de l'exercice	11 200 279	9 933 950			-11 200 279		9 933 950
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 965 657	9 933 950		-11 200 312	0		32 699 294

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

(Néant)

7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	136 290			136 290	77,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	136 290			136 290	

8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Société absorbée	Valorisation des apports	Boni de fusion		Mali de fusion		Pertes intercalaires
		Capitaux propres	Résultat	Actif	Résultat	inscrites en sous- compte de la prime de fusion
(Néant)						

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
(Néant)		
Total		

Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion : (Néant)

9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 717 997
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	20 570 878
Dettes fiscales et sociales	12 458 544
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	506
Autres dettes	1 798 561
Total	36 546 487

10. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 691 621
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	5 833 124
Disponibilités	
Total	15 524 745

11. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Produits constatés d'avance liés à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 8 176 980 euros

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance liées à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 2 262 940 euros

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation				
Répartition par secteur d'activité							
Ventes de marchandises	4 388 925	4 415 746	-1%				
Production vendue biens	50 387 162	55 836 694	-10%				
Production vendue services	126 463 760	133 506 287	-5%				
Répartition par marché géographique							
Chiffres d'affaires nets-France	181 233 932	193 758 726	-6%				
Chiffres d'affaires nets-Export	5 916		%				
Chiffres d'affaires nets	181 239 848	193 758 726	-6%				

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Détail du Chiffres d'affaires	Montant (Exercice N)
E-fficient buildings	51 224 334
Energies	7 015 332
Services aux industries	11 978 007
Smart city	95 967 352
Autres refacturations	15 054 823
Chiffres d'affaires total	181 239 848

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -208 589 euros au 31/12/2020.

Les produits financiers s'élèvent 52 441 euros et se composent principalement de :

• Gains de change : 43 euros

• Intérêts de comptes à terme : 52 398 euros

Les charges financières s'élèvent à 261 030 euros et se composent principalement de :

• Pertes de change : 110 euros

Intérêts sur titrisation : 153 620 euros

Autres intérêts : 18 650 euros

• Dotation financière liée aux coûts d'actualisation :

-des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 73 591 euros

-des provisions pour médailles du travail : 6 230 euros

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -1 727 276 euros au 31/12/2020

• Pénalités sur marchés : 1 706 172 euros

• Autres amendes et pénalités versées : 463 euros

• Valeur Nette Comptable d'actifs mis au rebut : 21 346 euros

• Dédits et pénalités perçus : 705 euros

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	1 390 476
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	1 390 476

Détail des transferts de charges d'exploitation : ils comprennent notamment :

- remboursement sur le personnel (Fongecif, Mutuelles...): 1 005 590 euros

- remboursement IJSS CPAM: 377 446 euros

Détail des transferts de charges Financières : (Néant)

Détail des transferts de charges exceptionnelles : (Néant)

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

5. Effectifs

	Effectif moyen salarié		
Effectif	N	N-1	
Cadres	374	367	
Etam	1 842	1 820	
Ouvriers			
TOTAL	2 216	2 187	

L'effectif moyen du personnel est de : 2 216.

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	9 514 589	-1 727 276	-212 000	3 254 940	
Impôts	-896 303				
Résultat après impôts	8 618 286	-1 727 276	-212 000	3 254 940	

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1er janvier 2014.

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements donnés

• Cautions bancaires : 40 991 euros

• Avals, cautions et garanties : (Néant)

• Dépôt subordonné lié à la titrisation : 13 321 631 euros

• Prêts effort construction sur rémunérations 2020 à verser au 31/12/N+1 : 279 745 euros

Autres engagements donnés (Néant)

2. Engagements reçus

• Créances titrisées : 14 453 058 euros

Cautions des fournisseurs : (Néant)

3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2020: (Néant)

4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			2 322 501		2 322 501
Amortissements : • Cumuls exercices antérieurs			476 802		476 802
Dotation de l'exercice			468 698		468 698
Total			945 500		945 500
Redevances payées : • Cumuls exercices antérieurs			1 892 061		1 892 061
• Exercices			970 686		970 686
Total			2 862 747		2 862 747
Redevances restant à payer : • A 1 an au plus			664 589		664 589
A plus d'1 an et 5 ans au plus			888 940		888 940
A plus de 5 ans			0		
Total			1 553 529		1 553 529
Valeur résiduelle : • A 1 an au plus			518 214		518 214
A plus d'1 an et 5 ans au plus			858 786		858 786
A plus de 5 ans			0		
Total			1 377 000		1 377 000
Part frais financiers dans l'exercice			38 396		38 396

5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 255 820 euros et s'échelonnent comme suit :

	31/12/2020	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	255 820	238 793	17 027	

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

6. Fiscalité différée

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
C3S déductible en N+1	254 632	258 526
Provisions pour retraites et obligations similaires	605 946	709 366
Provisions Perte à Terminaison	260 355	322 401
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 120 933	1 290 293
Total actif d'impôt futur	313 861	413 191
Situation nette	-313 861	-413 191
(1) Taux d'impôt :	28,00	32,02
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 28% jusqu'à	20,00	32,02
500 000 euros puis 33.33%		31,00
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30

En début d'exercice, la société présentait des déficits fiscaux reportables pour un montant de 62 731 375 euros.

En 2020, les déficits sont imputés à hauteur de 4 185 872 euros.

Le solde des déficits fiscaux au 31/12/2020 est de 58 545 503 euros.

7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant	Quote-part du capital		nptables des étenus	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et	Chiffre d'affaires hors taxe	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
Finales et participations	Сарпаі (4)	affectations des résultats (4)	détenu (en %)	Brute	Nette		avals donnés par la société	du dernier exercice écoulé		
A. Renseigneme	ents détail	lés(1) (2)								
Filiales (+ de 50% du cap société)	oital détenu	par la								
(Néant)										
Participations (10 à 50% détailler	du capital)	- à								
(Néant)										
B. Renseignements	globaux co	oncernant les	s autres filia	ales et partic	ipations non	reprises au A	l.			
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL										

⁽¹⁾ Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la règlementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

8. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 75 265 694.72 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

9. Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

10. Avantages au personnel:

10.1. Les principaux régimes d'avantage au personnel postérieurs à l'emploi sont :

- Régimes de base : La société participe à des régimes de sécurité sociale français de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.
- Régimes à prestations définies de différents types : capital en cas de départ à la retraite ou de départ du salarié ; chaque employé de la société (personnel actif Cadres et ETAM) bénéficie d'une indemnité de fin de carrière dépendant de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 2.12.1.

10.2. Provision comptabilisée au bilan : Engagement de retraite

L'évolution de la provinien inscrite au hilan se détaille comme suit (en KE) :	
L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit (en K€) :	31 décembre 2020
EVALUATION DES ENGAGEMENTS	
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n-1	9 932
Transfert au 1er janvier	
Charge normale de l'exercice	897
Charge d'intérêt	74
Cotisations versées par les salariés	-
Modifications de régime	-
Acquisitions d'activité	-
Cessions d'activité	-
Transfert de personnel	-
Liquidations/Réductions de régime/Licenciements	(333
Pertes et (gains) actuariels	381
Prestations payées	(133
Autres	
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n	10 818
COUVERTURE DES ENGAGEMENTS	
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n-1	
Transfert 1er janvier	
Rendement réel des fonds	
Contributions de l'employeur	
Contributions des salariés	
Modifications de régime	
Acquisitions d'activité	
Cessions d'activité	
Transfert de personnel	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Prestations payées	
Autres	
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n	-
COUVERTURE FINANCIERE	10 818
(Pertes) et gains actuariels non reconnus	(429
Coûts des services passés non reconnus	(738
MONTANT PROVISIONNE - IAS19/social	9 650
Los soûts de retraite pris en charge se décompensent de la faces suivents	
Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :	31 décembre 2020
Charge normale de l'exercice	897
Charge d'intérêt	74
Rendement attendu des fonds	
Amortissement des modifications de régime	40
Amortissement des pertes et (gains) actuariels	2
Effet des réductions/liquidations/licenciements	(333
COUT NET SUR LA PERIODE	680

Le coût net de la période (avant effet impôt) a été comptabilisé au niveau du résultat d'exploitation.

Les montants reconnus au bilan ont évolué comme suit :

	31 décembre 2020
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n-1	9 104
Transfert au 1er janvier	
MONTANT PROVISIONNE AU 01.01.n	9 104
Coût net sur la période	680
Cotisations payées / Prestations versées	(133)
Variation de périmètre: Acquisitions/Cessions/Transferts en cours d'année	
Autre	
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n	9 650

HYPOTHESES ACTUARIELLES

31 décembre 2020

Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs se déclinent ainsi :

- Taux d'actualisation 0,50%

- Taux de rendement des fonds

- Taux d'augmentation des salaires

. Cadres 2,75% . Non Cadres 2,00%

- Age du départ à la retraite et Taux de charges sociales

Nous faisons l'hypothèse que le départ en retraite survient dès lors que le salarié acquiert les droits nécessaires pour partir à taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Nous avons également pris en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Le taux de charges sociales patronales appliqué est de 50% pour les Cadres et 44% pour les Non Cadres.

SPIE Infoservices

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 494 330 euros Siège social : 148 avenue Pierre Brossolette - CS 20032 - 92247 MALAKOFF cedex 324 103 829 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 2021

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EXTRAIT

Le vingt mai deux mille vingt et un à quatorze heures, la société SPIE ICS, associé unique de la société SPIE Infoservices, s'est réunie en Assemblée Générale au siège social, sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier DAUBIGNARD en sa qualité de Président.

La société SPIE ICS, représentée par Monsieur Xavier DAUBIGNARD, en sa qualité d'associé unique, est appelée aux fonctions de scrutateur.

Madame Jocelyne BARNAULT est désignée comme secrétaire de l'Assemblée par le Président et le scrutateur.

Messieurs Pierre DECOSSE et Loïc DUHEM, régulièrement convoqués, assistent également à la réunion en leur qualité de représentant du Comité Social et Economique.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représentée par Monsieur Edouard SATTLER, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée.

En conséquence, l'Assemblée Générale réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer conformément à la loi et aux statuts.

Puis le Président rappelle ensuite que l'Assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- · Rapports du Commissaire aux comptes,
- · Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Affectation du résultat,

Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Après discussion et plus personne ne demandant la parole, l'associé unique a pris les décisions ci-après :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées ainsi que les comptes tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 45 439 euros et l'impôt correspondant d'une somme de 12 723 euros.

L'associé unique donne en conséquence au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 s'élevant à 9 933 949,87 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice	9 933 949,87 €
augmenté du report à nouveau antérieur	272 702,58 €
Solde formant un bénéfice distribuable de	10 206 652,45 €
• à titre de dividende à l'associé unique soit 71,18 € par action	9 701 122,20 €
solde affecté en totalité au report à nouveau	505 530,25 €

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement dès le 27 mai 2021.

Sur le plan fiscal, le dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158,3.2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués		
		Eligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement	
31/12/2019	11 200 312,20 € (soit 82,18 € par action)	1.	/	
31/12/2018	13 500 887,40 € (soit 99,06 € par action)	/	1	
31/12/2017	néant	1	/	

1

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Extrait certifié conforme

Xavier DAUBIGNARD Directeur Genéral

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique **SPIE INFOSERVICES** 148 AV PIERRE BROSSOLETTE 92247 MALAKOFF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE INFOSERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Votre société applique la méthode dite de l'avancement dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires réalisées, comme exposé au paragraphe 2.1 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société et par la mise en œuvre de revues d'affaires significatives avec les responsables financiers et opérationnels.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité (en particulier les risques sur affaires) et les engagements envers le personnel tel que décrit dans les paragraphes 2.1, 2.11 et 2.12 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations attachées aux principales provisions constituées ainsi que, le cas échéant, à un examen des évènements postérieurs venant corroborer ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 3

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2021

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Sattler

COMPTES ANNUELS

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 148 Avenue Pierre Brossolette CS20032 92247 MALAKOFF CEDEX

Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS	1
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	7
Evènements significatifs	8
2. Règles et méthodes comptables	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	20
1. Immobilisations	21
2. Amortissements	23
3. Stock et en-cours	24
4. Provisions et dépréciations	25
5. Créances et dettes	27
6. Variation des capitaux propres	29
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social	30
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées	
9. Charges à payer	31
10. Produits à recevoir	
11. Produits & Charges constatés d'avance	32
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	33
Ventilation du chiffre d'affaires	34
2. Résultat financier	35
3. Résultat exceptionnel	35
4. Transferts de charges	36
5. Effectifs	37
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux	
7. Impôts sur les bénéfices	37
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	38
1. Engagements donnés	39
2. Engagements reçus	39
3. Gestion du risque de taux	39
4. Crédit-bail	40
5. Engagements en matière de location simple immobilière	40
6. Fiscalité différée	41
7. Liste des filiales et participations	42
8. Identité des sociétés consolidantes	43
9 . Autres opérations non inscrites au bilan	43
10. Avantages au personnel:	43

	Exercice N			Exercice N-1
BILAN-ACTIF	Brut	Amortissements et Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	2 012 490,30	2 005 669,31	6 820,99	
Fonds commercial	17 068 671,21	417 710,50	16 650 960,71	16 650 960,71
Autres immobilisations incorporelles	304 967,20	216 321,20	88 646,00	
Avances sur immobilisations				
TOTAL immobilisations incorporelles	19 386 128,71	2 639 701,01	16 746 427,70	16 650 960,71
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	45 964,57	45 964,57		93,29
Autres immobilisations corporelles	12 018 125,71	11 186 011,99	832 113,72	943 550,82
Immobilisations en cours	39 333,00		39 333,00	236 881,50
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 103 423,28	11 231 976,56	871 446,72	1 180 525,61
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	15,85		15,85	15,85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 358 958,73		2 358 958,73	2 648 895,61
Autres immobilisations financières	114 607,75		114 607,75	230 440,28
TOTAL immobilisations financières	2 473 582,33		2 473 582,33	2 879 351,74
Total Actif Immobilisé (II)	33 963 134,32	13 871 677,57	20 091 456,75	20 710 838,06
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	268 117,42	46 276,61	221 840,81	854 632,02
Marchandises				
TOTAL Stock	268 117,42	46 276,61	221 840,81	854 632,02
Avances et acomptes versés sur				
commandes	00.040.000.00	405.000.00	00 400 000 07	00,000,000,00
Clients et comptes rattachés	30 618 986,83	135 682,86	30 483 303,97	36 660 666,63
Autres créances	97 042 237,49		97 042 237,49	78 138 718,33
Capital souscrit et appelé, non versé	407.004.004.00	405.000.00	107 505 511 10	444 700 004 00
TOTAL Créances Valeurs mobilières de placement	127 661 224,32 1 999 835,28	135 682,86	127 525 541,46 1 999 835,28	114 799 384,96 2 499 835,28
(dont actions propres:)	1 999 033,20		1 999 033,20	2 499 033,20
Disponibilités	903 703,77		903 703,77	178 570,84
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 903 539,05 2 262 939,52		2 903 539,05 2 262 939,52	2 678 406,12 2 116 264,83
TOTAL Actif circulant (III)	133 095 820,31	181 959,47	132 913 860,84	120 448 687,93
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	133 033 020,31	101 939,47	132 913 000,04	120 440 007,93
Primes de remboursement des (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
(/ à	407 672 674	44.0	450 005 045 54	4444
Total Général (1)	167 058 954,63	14 053 637,04	153 005 317,59	141 159 525,99

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 10 494 330)	10 494 330,00	10 494 330,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	10 948 878,85	10 948 878,85
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 049 433,00	950 947,05
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	1 049 433,00	950 947,05
Report à nouveau	272 702,58	371 222,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 933 949,87	11 200 278,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	32 699 294,30	33 965 656,63
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	5 124 183,46	4 416 008,85
Provisions pour charges	9 650 242,74	9 103 533,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	14 774 426,20	13 519 541,85
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	82 500,00	412 796,52
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	16 493,25	16 493,25
TOTAL Dettes financières	98 993,25	429 289,77
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 717 997,44	314 059,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 388 443,93	24 210 283,79
Dettes fiscales et sociales	31 905 190,57	27 416 721,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	506,28	161 824,91
Autres dettes	37 243 486,10	33 650 196,22
TOTAL Dettes d'exploitation	97 255 624,32	85 753 085,81
Produits constatés d'avance	8 176 979,52	7 491 951,93
TOTAL DETTES (IV)	105 531 597,09	93 674 327,51
Ecarts de conversion passifs (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	153 005 317,59	141 159 525,99

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Eversies N.4
		France	Exportation	Total	Exercice N-1
Ventes de marchandises		4 388 925,17		4 388 925,17	4 415 745,62
Production vendue biens		50 387 162,19		50 387 162,19	55 836 693,50
Production vendue service	es	126 457 844,14	5 916,09	126 463 760,23	133 506 286,86
Chiffres d'affaires nets		181 233 931,50	5 916,09	181 239 847,59	193 758 725,98
Production stockée				-685 412,01	-3 426 657,24
Production immobilisée				19 328,00	113 459,00
Subventions d'exploitation	1				7 890,48
Reprises sur amortisseme	ents et provisions,	transferts de charges		7 454 412,60	5 632 883,78
Autres produits				174 212,34	202 994,32
		Total des produit	s d'exploitation (l)	188 202 388,52	196 289 296,32
Achats de marchandises	y compris droits	de douane)		20 967,94	17 198,92
Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		ompris droits de	27 113 631,36	24 205 919,48	
Variation de stock (matièr	es premières et a	pprovisionnements)			
Autres achats et charges	externes			51 217 211,59	57 881 341,13
Impôts, taxes et versemer	nts assimilés			5 515 094,48	5 373 870,65
Salaires et traitements		64 323 468,01	67 460 841,17		
Charges sociales				23 538 917,30	24 625 911,15
Dotations	sur immobilisation	Dotations aux an Dotations aux pro		343 446,70	374 050,05
d'exploitation	Sur actif circula	Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 111 408,00
Pour risques et charges : dotations aux provisions		4 901 970,42	4 058 954,23		
Autres charges				1 019 889,58	106 045,32
		Total des charges	d'exploitation (II)	178 479 210,38	185 215 540,10
RÉSULTAT D'EXPLOITA	TION			9 723 178,14	11 073 756,22
Bénéfice attribué ou perte	transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéf	ce transféré		(IV)		
Produits financiers de par	ticipations				
Produits des autres valeu	rs mobilières et ci	éances de l'actif immo	bilisé		
Autres intérêts et produits assimilés				52 397,60	10 625,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			43,40	81,78	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total des prod	uits financiers (V)	52 441,00	10 706,78
Dotations financières aux amortissements et provisions		73 590,75	149 827,77		
Intérêts et charges assimilées		187 329,37	144 238,78		
Différences négatives de change		109,84	63,35		
Charges nettes sur cession	ns de valeurs mo	bilières de placement			
Total des charges financières (VI)			261 029,96	294 129,90	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-208 588,96	-283 423,12	
RÉSULTAT COURANT A	VANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		9 514 589,18	10 790 333,10

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	704,60	843,58
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	704,60	843,58
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 706 634,43	1 153 130,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 346,48	55 480,54
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 727 980,91	1 208 610,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 727 276,31	-1 207 767,41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	212 000,00	520 000,00
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 358 637,00	-2 137 713,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	188 255 534,12	196 300 846,68
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	178 321 584,25	185 100 567,99
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 933 949,87	11 200 278,69

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 153 005 317,59 euros. La société dégage un résultat de 9 933 949,87 euros pour l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1. Evènements significatifs

1.1. Acquisitions, cessions et restructurations

1.1.1 Opérations juridiques

(Néant)

1.1.2 Croissance externe

(Néant)

1.1.3 Autres

Il est précisé que Xavier DAUBIGNARD est nommé Directeur Général de la société à compter du 22 octobre 2020.

1.1.3.1 Plan d'actionnariat salarié « SHARE FOR YOU 2020 »

Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2020 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'actionnariat salarié fait partie intégrante de la culture de SPIE et l'opération « Share For You 2020 », la quatrième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs. En dépit de l'épidémie de Covid-19, leur participation a progressé de manière significative : plus de 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée, dont 20% d'entre eux sont de nouveaux salariés actionnaires.

Ce nouveau succès conforte la volonté du comité exécutif de SPIE d'offrir, de manière régulière, la possibilité à ses collaborateurs de s'associer durablement à la performance du Groupe. Malgré le

contexte de crise sanitaire, les salariés ont démontré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et leur volonté d'établir une relation étroite et durable avec le Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », ouverte du 1er octobre au 21 octobre 2020, les collaborateurs de SPIE ont bénéficier d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 15,08 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est élevé à 10,56 euros.

Déployées dans 13 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 25,8 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 15 décembre 2020, 2 441 652 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

1.1.3.2 Impact de l'épidémie de COVID-19 sur les activités de SPIE

Le Groupe SPIE a fait face à d'importantes perturbations opérationnelles au cours de l'exercice 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, SPIE a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

A la suite des mesures de confinement de mi-mars 2020 en Europe, SPIE a constaté un impact significatif sur son activité du 2ème trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de son exploitation. Les niveaux d'activités en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont été fortement réduits. Les effets de la crise sanitaire ont été limités en Allemagne et en Europe Centrale, aux Pays-Bas et en Suisse.

Dès mi-mars 2020, SPIE a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité au travers des mesures suivantes :

- priorisation absolue de la santé et de la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des clients. SPIE a ainsi évalué, avec chacun de ses clients, lesquelles de ses activités pouvaient se poursuivre pendant la période de confinement ;
- mise en place de vigoureuses mesures d'économie de coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle des salariés, modulée en fonction de la baisse d'activité constatée dans les différentes zones géographiques et les domaines ou marchés sur lesquels SPIE intervient. Cette mesure a permis d'ajuster les coûts de personnel à un niveau d'activité plus faible pendant la crise, tout en protégeant l'emploi et en permettant un redémarrage efficace à la levée des mesures de confinement.

A la lumière de ces développements, SPIE a annoncé le 27 mars 2020 que les objectifs 2020 annoncés à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, le 11 mars 2020, n'étaient plus valables.

A l'occasion de la publication de ses comptes semestriels le 29 juillet 2020, SPIE a communiqué de nouveaux objectifs financiers, prévoyant notamment un retour de la production et de la marge d'EBITA du groupe pour le second semestre 2020 à des niveaux proches de ceux enregistrés au second semestre 2019.

Conformément à ces objectifs, la production et la marge de SPIE sont revenus à des niveaux proches de l'année 2019 dès le 3ème trimestre 2020, montrant une amélioration séquentielle considérable par

rapport au 2ème trimestre 2020 et confirmant la forte résilience du Groupe au cours de la crise liée au Covid-19. Il a été notamment observé une forte dynamique de reprise en France et une bonne croissance en Allemagne. A l'occasion de la communication de sa performance financière du 3ème trimestre, le Groupe a ainsi confirmé le 5 novembre 2020 ses objectifs financiers tels qu'annoncés en juillet 2020.

Concernant SPIE Infoservices (ex SIS) le recul de la production de l'année 2020 aura finalement été limité à -6,6% par rapport à 2019. La marge d'EBITA de l'année 2020 s'est établie à 8.08%, en retrait de seulement 26 points de base comparée à celle de 2019.

Les incidences de la crise de Covid-19 sur les éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe ont été examinées, sans donner lieu à des révisions de valorisation.

A ce titre, et eu égard à la baisse d'activité constatée et aux mesures prises, des tests de dépréciation sur les titres de participation ont été mis en œuvre en cohérence avec les facteurs de risques identifiés. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucun indice de perte de valeur.

Il n'est pas constaté de pertes de crédit significatives. Les créances d'impôts différés dont la récupération dépend des résultats futurs sont maintenues à leur valeur au bilan.

Le niveau des encaissements clients est par ailleurs resté très soutenu tout au long de l'exercice 2020.

La valorisation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Tout au long de l'exercice 2020, SPIE a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de faire face aux effets de la crise sanitaire. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2020 demeure très élevée, tant au niveau de sa trésorerie nette que de sa de ligne de crédit revolving non tirée d'un montant total de 600 millions d'euros.

Enfin, le Groupe n'a aucune échéance de dette avant 2023.

1.2 Crédit d'Impôt Recherche

La société a bénéficié d'un crédit d'impôt en faveur de la recherche au titre de l'exercice 2019, constaté en produit sur l'exercice 2020. Il a été imputé sur le montant de la liquidation de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2019 acquitté en 2020, conformément aux modalités prévues par le C.G.I. Ce crédit d'impôt recherche s'élève à 1 480 940 euros.

Une nouvelle démarche au titre du Crédit Impôt Recherche a été engagée avec la création de SPIE France. Cette dernière s'est dotée de nouvelles ressources et de nouveaux moyens qui permettront à terme, à l'ensemble des entités détenues par SPIE France, de déterminer et donc de prendre en compte le crédit d'impôt dans l'exercice concerné.

En 2020 la démarche a permis à la société de prendre en compte un montant partiel du crédit d'impôt 2020 s'élevant à la somme de 1 774 000 euros.

Ce montant pris en produit sur l'exercice 2020 sera imputé sur l'impôt sur les sociétés de 2020.

2. Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce, le Plan Comptable Général 2016 et le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté d'homologation du 26 décembre 2016 et publié au JO du 28 décembre 2016).et ce dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes hormis le changement de méthode explicité ci-dessous

Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des affaires est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés par application d'un pourcentage d'avancement au chiffre d'affaires et au résultat à terminaison.

Ce pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus ou de la facturation réalisée, représentant au mieux le degré d'avancement technique de chaque affaire selon la nature de l'activité.

L'avancement par les coûts est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir des coûts comptabilisés au titre du contrat, rapportés aux coûts estimés à fin d'affaire. Ces coûts incluent les coûts directs du contrat, ainsi qu'une quote-part des coûts indirectement rattachables au contrat, les charges financières n'étant pas incluses dans ces coûts. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement par la facturation est calculé pour chaque contrat pris séparément à partir de la facturation réalisée au titre du contrat, rapportée à la facturation totale contractualisée. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux.

L'avancement des affaires de maintenance est calculé prorata temporis. Ce principe entraine l'enregistrement comptable de charges à payer ou de charges constatées d'avance lorsque les coûts comptabilisés ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux, et de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Pour les affaires présentant un volume significatif de production, aucune marge à l'avancement n'est constatée si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat .

Une provision pour perte à terminaison est enregistrée en provision pour risques lorsque le prix de revient d'une affaire est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

2.2. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec les filiales de SPIE Operations et la société SPIE SA.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les malis techniques de fusion ou de confusion issus des opérations de fusion ou de transmissions universelles de patrimoine, sont inscrits à l'actif et ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation, dès la présence d'un indice de perte de valeur.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

. Agencement, installations : de 7 à 10 ans,

. Matériel et outillage de chantier : de 4 à 30 ans,

. Matériel et outillage fixe : de 8 à 30 ans,

. Matériel de bureau informatique : de 4 à 10 ans,

. Installations et matériels en dépôt chez les clients : suivant la durée des contrats.

2.5. Titres immobilisés

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

2.6. Immobilisations financières

Prêts construction

En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

La société SPIE ICS (ex SPIE Communications) a signé le 14 octobre 2020 un contrat de cession de créances pour une partie de ses « prêts construction », par lequel la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées (risques de crédit et de retard de paiement, le risque de dilution, correctement circonscrit, ayant été exclu de l'analyse) a été transférée à l'acquéreur. Cette cession de créances reste spécifique à l'exercice 2020, sans qu'elle soit reconduite aux cours des prochains exercices comptables. La valeur nominale des « prêts constructions » cédés au 31 décembre 2020 s'élève à ce titre à 549 304.46 euros et ne figure plus à l'actif du bilan.

2.7. Stocks et En-cours

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition. Les produits intermédiaires finis et les en-cours sont valorisés au coût complet, à l'exclusion totale des frais financiers. Les sorties de stock sont valorisées au PMP.

Les projets en cours sont comptabilisés selon la méthode dite de l'avancement (voir note II.1 reconnaissance du résultat), il n'y a donc pas d'en-cours au bilan.

Les dépréciations des stocks sont constituées de la façon suivante :

- Pour les stocks de matière première, produits finis et autres approvisionnements, la dépréciation des stocks est calculée en fonction de leur rotation.
- Pour les stocks de démonstration (ou de prêt), la dépréciation des terminaux est calculée sur 2 ans et celle des installations sur 3 ans.
- Pour les stocks de maintenance :

Le stock de maintenance est non individualisable par contrat. Il est déprécié selon l'année d'achat : 20% par année à partir de la deuxième année jusqu'à 80% puis 20% de plus s'il n'y a pas de mouvement depuis 2 ans. Pour tenir compte de l'évolution du Parc et des clients des dépréciations complémentaires sont effectuées

2.8. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 11/12/2020, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 11/12/2020 et le 31/12/2020 n'entrainent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une dépréciation.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de $1/16^{\rm eme}$ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

Titrisation de créances commerciales

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

La société SPIE Infoservices (ex SIS) participe depuis l'exercice 2007, en qualité de membre, à un programme de titrisation de créances commerciales au travers d'un Fonds Commun de Titrisation dénommé SPIE TITRISATION, dont la banque dépositaire est la Société Générale.

Dans le cadre de l'acquisition par la société Clayax Acquisition 4 de la société Financière Spie SAS, le Contrat-Cadre du programme de titrisation a été modifié par avenant suite à une décision de l'associé unique en date du 18/08/2011. Ce programme de titrisation de créances qui a pris effet à compter du 17 avril 2007 (dont le terme était fixé initialement à échéance de juillet 2013) a été modifié par avenants avec effet au 30 août 2011 et le terme a été notamment prorogé au 30 août 2017. Dans le cadre de l'introduction en bourse de la société SPIE SA, tête de Groupe SPIE, le programme de titrisation de créances a été renouvelé pour une durée de 5 années moins un mois à compter du 11 juin 2015 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable). Par décision de l'associé unique du 05/12/2019, ce programme a été étendu pour une période de 3 ans, le terme étant ainsi prorogé jusqu'au 11 juin 2023.

Le montant financé de la transaction est défini comme égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation SPIE TITRISATION.

Méthode de comptabilisation

Le montant financé de la transaction est encaissé par chacune des douze sociétés participantes au programme de titrisation, respectivement à due proportion de leurs créances cédées.

Les coûts mensuels d'intérêts sur financement total sont facturés à la société SPIE Operations qui intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'entité centralisatrice pour le compte du groupe vis-à-vis de la banque dépositaire Société Générale. En application d'une convention signée entre SPIE Operations et les filiales membres du programme de titrisation, SPIE Operations refacture mensuellement ces coûts de financement à chaque filiale membre du programme, à due proportion des créances cédées par chacune. Ces frais sont comptabilisés en résultat financier.

Le montant brut mensuel des créances cédées est crédité dans un compte dédié "Clients Titrisés". Un dépôt Subordonné et un dépôt Additionnel retenus par la banque dépositaire sur le montant brut des créances cédées sont comptabilisés respectivement au débit de comptes dédiés de débiteurs divers "dépôt additionnel" et "dépôt subordonné".

A la clôture, le montant des créances cédées dans le cadre du programme de titrisation, encaissées des clients et non reversées à cette date à la banque dépositaire Société Générale, est débité du compte "Clients Titrisés" et porté au crédit d'un compte de créditeurs divers dédié "compte courant Société Générale titrisation".

2.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

2.10. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

2.11. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques comprennent également les pertes estimées à terminaison sur les affaires en cours qui sont provisionnées pour la partie non encore exécutée.

2.13. Engagement du personnel

2.13.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique depuis le 01.01.2005 la recommandation CNC 2003-R.01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

2.13.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuaire indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

2.13.3. Droit individuel de formation (DIF) et Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés en France bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ou de droit privé, un Droit Individuel à Formation (DIF) d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte de Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF permettant à chaque salarié tout au long de sa carrière de bénéficier d'un droit individuel à la formation dont le cumul est passé, pour son maximum, de 120 à 150 heures de formation sur 9 ans (20 heures par an les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes).

Les droits à DIF des salariés sont conservés et continuent à exister à côté du CPF: les droits à DIF sont utilisables jusqu'à épuisement et jusqu'à 2020 maximum tel qu'initialement prévu. Toutefois, cette échéance de transfert des heures de DIF vers le CPF a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021 par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 1er janvier 2019, les heures figurant sur le CPF ont été converties en euros, à raison de 15 euros de l'heure. Le CPF augmente désormais chaque année de 500 euros par bénéficiaire, dans une

Société: SPIE Infoservices (ex SIS)

limite de 5 000 euros cumulés. Cependant, le Groupe n'a pas d'engagement financier en matière d'abondement du CPF de ses salariés.

Le suivi du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF et du CPF ainsi que le suivi du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande sont désormais décentralisés et consultables par l'intermédiaire d'un portail internet accessible par les seuls titulaires d'un compte CPF.

Cet engagement ne peut donc pas être valorisé du fait de la difficulté d'en obtenir une estimation fiable. Par ailleurs, cet engagement s'éteindra définitivement au plus tard le 30 juin 2021.

2.13.4. Participation des salariés

Un accord de participation groupe a été signé au cours de l'exercice 2005 qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

2.13.5. Intéressement

Un accord d'intéressement de groupe a été signé en date du 18/06/2013 qui définit la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2013, 2014 et 2015.

Cet accord a été renouvelé en date du 22/06/2016 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2016, 2017 et 2018.

En 2019, l'accord a été renouvelé en date du 17/06/2019 dans les mêmes conditions. L'accord est conclu pour la durée de trois exercices correspondant aux années civiles 2019, 2020 et 2021.

La société n'a constaté de charge à payer pour le montant de l'intéressement 2020 payable en 2021.

2.13.6. Actions de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Trois plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE ne 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième et le troisième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'Actions de Performance attribuées à chacun d'eux ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2019 pour le second Plan 2019-2021 et du 10 mars 2020 pour le troisième Plan 2020-2022.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2019-2021, en cours, a été initié en date du 31 mai 2019
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

S'agissant d'attribution gratuite d'actions à émettre, aucune charge de rémunération ne doit être constatée au titre de l'avantage accordé au personnel.

Toutefois, les sociétés françaises, ayant des salariés bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions, doivent comptabiliser dans leurs comptes une charge à payer au titre de la contribution patronale spécifique, ainsi que des éventuelles cotisations sociales dues sur la valeur des actions gratuites, répartie au prorata temporis sur la période d'attribution.

Aucun salarié de la société ne bénéficie de ce second plan.

2.14. Ecart de conversion

Les écarts de conversion sont évalués par différence entre le taux de conversion de la devise au moment de la comptabilisation de la dette ou de la créance et le taux de clôture au 14/12/2020. Une provision est constituée lors de la constatation d'un écart de conversion actif.

2.15. Compte de résultat

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.16. Evènements postérieurs à la clôture

(Néant)

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

1. Immobilisations

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Cadre	adre IMMOBILISATIONS			Valeur brute au	Augmentations	
				début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et
Frais d'établiss	ement et de développeme	ent				abborts
Autres postes of	l'immobilisations incorpor	elles		19 239 390		146 739
Terrains		Do	ont composants			
	Sur sol propre		<u> </u>			
Constructions Sur sol d'autrui		-				
Contractions	Inst. gales, agenc. et am.					
Installations tech	des constructions niques, matériel et outillage			45 965		
industriels	Installations générales,	agenceme	nts			
Autroo	aménagements divers	agonoomo		4 703 628		184 522
Autres immobilisations	Matériel de transport					
corporelles	Matériel de bureau et m	obilier info	rmatique	7 255 894		17 469
	Emballages récupérable	es et divers	·			
Immobilisations	corporelles en cours			236 882		151 181
Avances et acc	mptes					
			TOTAL (III)	12 242 369		353 172
Participations é	valuées par mise en équi	valence		10		
Autres participa	ations			16		
Autres titres im	mobilisés			2.272.222		001 -00
Prêts et autres	immobilisations financière	s		2 879 336		284 728
		<u> </u>	TOTAL (IV)	2 879 352 34 361 110		284 728 784 639
	TOTAL G	ENERAL	(I + II + III + IV)		Valeur brute à	
Cadre B	IMMOBILISATIONS			nutions	la fin de	Réévaluation
	ement et de développeme	nt	Virement	Cession	l'exercice	Valeur d'origine
(I)						
Autres postes o	l'immobilisations incorpor	elles			19 386 129	
Terrains						
	Sur sol propre					
Constructions	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménage des constructions	ements				
Installations ted	chniques, matériel et outill	age			45 965	
	Installations générales, agencements, aménagen divers	nents		132 622	4 755 528	
Autres immobilisation	Matériel de transport					
s corporelles	Matériel de bureau et mo informatique			10 765	7 262 598	
	Emballages récupérables divers	et				
1 1 10 0	corporelles en cours			348 730	39 333	
Immobilisations	Avances et acomptes					
	mptes					
	<u> </u>	TAL (III)		492 117	12 103 423	
Avances et acc	<u> </u>			492 117	12 103 423	
Avances et acc	TO valuées par mise en équi			492 117	12 103 423 16	
Avances et acc	valuées par mise en équi			492 117		
Avances et acc Participations é Autres participa Autres titres im	valuées par mise en équi	valence		492 117 690 497		
Avances et acc Participations é Autres participa Autres titres im	valuées par mise en équi stions mobilisés immobilisations financière	valence			16	

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

Actifs incorporels:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Projet de développement "COLLIGO" pour la BU DINNOV pour 132 787 euros
- b) Les principales cessions se composent de : (Néant)
- c) Les apports se composent de : (Néant)

Actifs corporels:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Agencements locaux pour 184 522 euros
- b) Les principales cessions se composent de :
 - Suite au déménagement de l'agence de Rungis : Mise eu rebut de matériels et d'agencements pour 143 388 euros
- c) Les apports se composent de : (Néant)

Actifs financiers:

- a) Les principales acquisitions se composent de :
 - Les versements de prêts effort construction à hauteur de 284 412 euros
- b) Les principales cessions se composent de :
 - Cession de prêts construction pour 549 304 euros
 - Les remboursements de dépôts à hauteur de 116 148 euros
- c) Les apports se composent de : (Néant)

2. Amortissements

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							
	Immobilisatio	ons amortissabl	es	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
	ssement et de	développement		u exercice			TEXELLICE	
Autres postes	s d'immobilisa	tions incorporelle	es	2 170 719	51 272		2 221 991	
Terrains								
	Sur so	propre						
Constructions	s Sur sol	d'autrui						
	Installa	itions générales,	agencements					
Installations t	nstallations techniques, matériels et outillages			45 871	93		45 965	
	Installations générales, agencements			4 419 381	100 813	116 120	4 404 074	
Autres	divers Matériel de transport		1 110 001	100 010	110 120	1 101 01 1		
immobilisatio	ne	el de transport el de bureau, info	rmatique et		404.000		2 = 2 / 2 2 2	
corporelles	mobilie	er	·	6 596 590	191 268	5 921	6 781 938	
	Emballages récupérables et divers							
тот	AL IMMOBILI	SATIONS CORF	PORELLES (III)	11 061 843	292 175	122 041	11 231 977	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)			13 232 561	343 447	122 041	13 453 967	
Cadre B	VENT	TILATION DES N	MOUVEMENTS A	AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
		DOTATIONS						
Immos	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	Fin de l'exercice	
Frais étab.			·					
Autres								
Terrains								
Construction	s:							
sol propre								
sol autrui								
install.	L III41							
Autres immo	bilisations :							
Inst. tecini.								
M.Transpor								
Mat bureau								
Emball.								
CORPO.								
Acquis. de titres								
TOTAL								
Cadre C	Charge	es réparties sur exercices	plusieurs	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émiss	sion d'emprunt							
Primes de re	mboursement	des obligations						

3. Stock et en-cours

Les stocks de matières premières : (Néant)

Les stocks d'en cours : (Néant)

Les stocks de marchandises : (Néant)

Les stocks de produits finis :

Les stocks de produits finis et intermédiaires s'élèvent à 268 117 euros et sont provisionnés à hauteur de 46 277 euros.

STOCKS	Produits finis et intermédiaires
Valeur brute au début de l'exercice	953 529
Valeur brute à la fin de l'exercice	268 117
DEPRECIATION	Produits finis et intermédiaires
Montant au début de l'exercice	98 897
Dotations de l'exercice	22 615
Diminutions et reprises de l'exercice	75 236
Montant à la fin de l'exercice	46 277

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

4. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige		89 000		89 000
Provisions pour garantie	1 448 868	823 057	1 101 087	1 170 838
Provisions pour pertes sur marchés à terme	332 962	260 355	321 014	272 303
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	9 103 533	679 537	132 827	9 650 243
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 634 179	3 123 612	2 165 749	3 592 042
TOTAL (II)	13 519 542	4 975 561	3 720 677	14 774 426
- Provisions sur immobilisations incorporelles	417 711			417 711
- Provisions sur immobilisations corporelles				
- Provisions sur titres mis en équivalence				
- Provisions sur titres de participation				
- Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	98 897	22 615	75 236	46 277
Provisions sur comptes clients	1 941 709	461 998	2 268 024	135 683
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 458 317	484 613	2 343 260	599 670
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 977 859	5 460 174	6 063 937	15 374 096
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 386 583	6 063 937	
Dont dotations et reprises financières		73 591		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :

• Provisions pour risques et charges :

a) Les provisions pour risques sont composées principalement de provisions pour risques sociaux et de provisions pour risques liés aux affaires.

Le montant de reprises de provisions sur l'exercice 2020 qui concerne des provisions non utilisées s'élève à : 1 331 108 €.

b) Les provisions pour charges sont composées :

-des provisions pour indemnités de départ à la retraite. La partie financière de la dotation des provisions pour indemnités de départ à la retraite est liée aux coûts d'actualisation de la provision pour un montant de 73 591 euros.

• Dépréciations des créances douteuses :

Les créances douteuses ont donné lieu à l'enregistrement de dépréciations déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Les créances échues depuis plus de 6 mois ont fait également l'objet d'une provision.

5. Créances et dettes

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Cadre A	Etat des créa	ances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des	s participations				un un
Prêts			2 358 959		2 358 959
Autres immobilisations fina	ancières		114 608		114 608
TOTAL	DES CREANCES LIEES A L'ACT	IF IMMOBILISE	2 473 566		2 473 566
Clients douteux ou litigieux	X				
Autres créances clients			30 618 987	30 618 987	7
Créances représentatives	de titres prêtés Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes ratta			87 746	87 746	6
Sécurité sociale et autres	organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée		4 746 883	4 746 883	3
collectivités publiques	Autres impôts				
	Etat - divers		120 143	120 143	3
Groupes et associés			72 290 926	72 290 926	3
Débiteurs divers			19 796 539	19 796 539	
TO	OTAL CREANCES LIEES A L'ACT	TIF CIRCULANT	127 661 224	127 661 224	1
Charges constatées d'ava	ince		2 262 940	1 982 322	280 618
	TOTAL	DES CREANCES	132 397 730	129 643 546	2 754 184
Prêts accordés en cours d	l'exercice				•
Remboursements obtenus	s en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis	s aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires con	vertibles				
Autres emprunts obligatair					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1					
Emprunts auprès des étab an à l'origine	plissements de crédits moins de 1				
Emprunts auprès des étab an à l'origine		82 500	82 500		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab	olissements de crédits moins de 1	82 500 16 493	82 500 16 493		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers	16 493 26 388 444			
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés	16 493	16 493		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés	16 493 26 388 444	16 493 26 388 444		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratte	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés	16 493 26 388 444 11 025 302	16 493 26 388 444 11 025 302		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux	16 493 26 388 444 11 025 302	16 493 26 388 444 11 025 302		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827		
Emprunts auprès des étab an à l'origine Emprunts auprès des étab à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	82 500 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506		
Emprunts auprès des étaban à l'origine Emprunts auprès des étabà l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660		
Emprunts auprès des étaban à l'origine Emprunts auprès des étaba à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	82 500 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506		
Emprunts auprès des établan à l'origine Emprunts auprès des établa l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes r Personnel et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321		
Emprunts auprès des établan à l'origine Emprunts auprès des établa à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratta Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321	228 198	
Emprunts auprès des étable an à l'origine Emprunts auprès des étable à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratte Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes Dette représentative de tit	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts s et comptes rattachés	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	228 198 228 198	
Emprunts auprès des étable an à l'origine Emprunts auprès des étable à l'origine Emprunts et dettes financi Fournisseurs et comptes ratte Sécurité sociale et autres Etat et autres collectivités publiques Dettes sur immobilisations Groupes et associés Autres dettes Dette représentative de tit	olissements de crédits moins de 1 olissements de crédits plus de 1 an ières divers rattachés achés organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts a et comptes rattachés cres empruntés cres empruntés ce TOTAL DES DETTE	82 300 16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	16 493 26 388 444 11 025 302 11 528 827 8 489 660 861 401 506 6 170 321 31 073 165	228 198 des associés	

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : 4 248 euros.

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : (Néant).

Les transactions avec les entreprises liées sont conclues à des conditions normales. Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 202 993 euros sur les comptes clients et comptes rattachés
- 45 783 112 euros sur les autres créances et concernent le compte courant de trésorerie avec SPIE ICS
- 11 201 926 euros sur les autres créances et concernent le compte d'intégration fiscale
- 37 687 euros sur les comptes fournisseurs et comptes rattachés

6. Variation des capitaux propres

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividende s	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 494 330						10 494 330
Primes d'émission, de fusion, d'apport, 	10 948 879						10 948 879
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	950 947				98 486		1 049 433
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	371 222			-11 200 312	11 101 793		272 703
Résultat de l'exercice	11 200 279	9 933 950			-11 200 279		9 933 950
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 965 657	9 933 950		-11 200 312	0		32 699 294

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

(Néant)

7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	136 290			136 290	77,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	136 290			136 290	

8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

		Boni de	fusion	Mali de	fusion	Pertes intercalaires
Société absorbée	Valorisation des apports	Capitaux propres	Résultat	Actif	Résultat	inscrites en sous- compte de la prime de fusion
(Néant)						

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
(Néant)		
Total		

Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion : (Néant)

9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 717 997
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	20 570 878
Dettes fiscales et sociales	12 458 544
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	506
Autres dettes	1 798 561
Total	36 546 487

10. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	9 691 621
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	5 833 124
Disponibilités	
Total	15 524 745

11. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Produits constatés d'avance liés à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 8 176 980 euros

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance liées à la méthode dite à l'avancement (cf. §2.1) 2 262 940 euros

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation			
Répartition par secteur d'activité						
Ventes de marchandises	4 388 925	4 415 746	-1%			
Production vendue biens	50 387 162	55 836 694	-10%			
Production vendue services	126 463 760	133 506 287	-5%			
Répartition par marché géographique						
Chiffres d'affaires nets-France	181 233 932	193 758 726	-6%			
Chiffres d'affaires nets-Export	5 916		%			
Chiffres d'affaires nets	181 239 848	193 758 726	-6%			

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Détail du Chiffres d'affaires	Montant (Exercice N)
E-fficient buildings	51 224 334
Energies	7 015 332
Services aux industries	11 978 007
Smart city	95 967 352
Autres refacturations	15 054 823
Chiffres d'affaires total	181 239 848

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -208 589 euros au 31/12/2020.

Les produits financiers s'élèvent 52 441 euros et se composent principalement de :

• Gains de change : 43 euros

• Intérêts de comptes à terme : 52 398 euros

Les charges financières s'élèvent à 261 030 euros et se composent principalement de :

• Pertes de change : 110 euros

• Intérêts sur titrisation : 153 620 euros

Autres intérêts : 18 650 euros

Dotation financière liée aux coûts d'actualisation :

-des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 73 591 euros

-des provisions pour médailles du travail : 6 230 euros

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -1 727 276 euros au 31/12/2020

• Pénalités sur marchés : 1 706 172 euros

• Autres amendes et pénalités versées : 463 euros

• Valeur Nette Comptable d'actifs mis au rebut : 21 346 euros

• Dédits et pénalités perçus : 705 euros

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges d'exploitation	1 390 476
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	1 390 476

Détail des transferts de charges d'exploitation : ils comprennent notamment :

- remboursement sur le personnel (Fongecif, Mutuelles...): 1 005 590 euros

- remboursement IJSS CPAM: 377 446 euros

Détail des transferts de charges Financières : (Néant)

Détail des transferts de charges exceptionnelles : (Néant)

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

5. Effectifs

	Effectif moyen salarié		
Effectif	N	N-1	
Cadres	374	367	
Etam	1 842	1 820	
Ouvriers			
TOTAL	2 216	2 187	

L'effectif moyen du personnel est de : 2 216.

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	9 514 589	-1 727 276	-212 000	3 254 940	
Impôts	-896 303				
Résultat après impôts	8 618 286	-1 727 276	-212 000	3 254 940	

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1er janvier 2014.

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

1. Engagements donnés

• Cautions bancaires : 40 991 euros

• Avals, cautions et garanties : (Néant)

• Dépôt subordonné lié à la titrisation : 13 321 631 euros

• Prêts effort construction sur rémunérations 2020 à verser au 31/12/N+1 : 279 745 euros

Autres engagements donnés (Néant)

2. Engagements reçus

• Créances titrisées : 14 453 058 euros

Cautions des fournisseurs : (Néant)

3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2020 : (Néant)

4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			2 322 501		2 322 501
Amortissements : • Cumuls exercices antérieurs			476 802		476 802
Dotation de l'exercice			468 698		468 698
Total			945 500		945 500
Redevances payées : • Cumuls exercices antérieurs			1 892 061		1 892 061
Exercices			970 686		970 686
Total			2 862 747		2 862 747
Redevances restant à payer : A 1 an au plus			664 589		664 589
A plus d'1 an et 5 ans au plus			888 940		888 940
A plus de 5 ans			0		
Total			1 553 529		1 553 529
Valeur résiduelle : • A 1 an au plus			518 214		518 214
A plus d'1 an et 5 ans au plus			858 786		858 786
A plus de 5 ans			0		
Total			1 377 000		1 377 000
Part frais financiers dans l'exercice			38 396		38 396

5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 255 820 euros et s'échelonnent comme suit :

	31/12/2020	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	255 820	238 793	17 027	

Société : SPIE Infoservices (ex SIS)

6. Fiscalité différée

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
C3S déductible en N+1	254 632	258 526
Provisions pour retraites et obligations similaires	605 946	709 366
Provisions Perte à Terminaison	260 355	322 401
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	1 120 933	1 290 293
Total actif d'impôt futur	313 861	413 191
Situation nette	-313 861	-413 191
(1) Taux d'impôt :	28,00	32,02
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 28% jusqu'à	20,00	32,02
500 000 euros puis 33.33%		31,00
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30

En début d'exercice, la société présentait des déficits fiscaux reportables pour un montant de 62 731 375 euros.

En 2020, les déficits sont imputés à hauteur de 4 185 872 euros.

Le solde des déficits fiscaux au 31/12/2020 est de 58 545 503 euros.

7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant	Quote-part du capital		nptables des étenus	Prêts et avances consentis non	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
Finales et participations	Сарпаі (4)	affectations des résultats (4)	détenu (en %)	Brute	Nette	encore remboursés				
A. Renseigneme	ents détail	lés(1) (2)								
Filiales (+ de 50% du cap société)	oital détenu	par la								
(Néant)										
Participations (10 à 50% détailler	du capital)	- à								
(Néant)										
B. Renseignements	globaux co	oncernant les	s autres filia	ales et partic	ipations non	reprises au A	l.			
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL										

⁽¹⁾ Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la règlementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

8. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 75 265 694.72 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

9. Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

10. Avantages au personnel:

10.1. Les principaux régimes d'avantage au personnel postérieurs à l'emploi sont :

- Régimes de base : La société participe à des régimes de sécurité sociale français de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.
- Régimes à prestations définies de différents types : capital en cas de départ à la retraite ou de départ du salarié ; chaque employé de la société (personnel actif Cadres et ETAM) bénéficie d'une indemnité de fin de carrière dépendant de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 2.12.1.

10.2. Provision comptabilisée au bilan : Engagement de retraite

L'évolution de la provinien inscrite au hilan se détaille comme suit (en KE) :	
L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit (en K€) :	31 décembre 2020
EVALUATION DES ENGAGEMENTS	
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n-1	9 932
Transfert au 1er janvier	
Charge normale de l'exercice	897
Charge d'intérêt	74
Cotisations versées par les salariés	-
Modifications de régime	-
Acquisitions d'activité	-
Cessions d'activité	-
Transfert de personnel	-
Liquidations/Réductions de régime/Licenciements	(333
Pertes et (gains) actuariels	381
Prestations payées	(133
Autres	
Valeur actuelle totale des engagements au 31.12.n	10 818
COUVERTURE DES ENGAGEMENTS	
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n-1	
Transfert 1er janvier	
Rendement réel des fonds	
Contributions de l'employeur	
Contributions des salariés	
Modifications de régime	
Acquisitions d'activité	
Cessions d'activité	
Transfert de personnel	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Prestations payées	
Autres	
Valeur de marché des fonds investis au 31.12.n	-
COUVERTURE FINANCIERE	10 818
(Pertes) et gains actuariels non reconnus	
Coûts des services passés non reconnus	(429 (738
MONTANT PROVISIONNE - IAS19/social	9 650
	2 000
Les coûts de retraite pris en charge se décomposent de la façon suivante :	
	31 décembre 2020
Charge normale de l'exercice	897
Charge d'intérêt	74
Rendement attendu des fonds	
Amortissement des modifications de régime	40
Amortissement des pertes et (gains) actuariels	2
Effet des réductions/liquidations/licenciements	(333
COUT NET SUR LA PERIODE	680

Le coût net de la période (avant effet impôt) a été comptabilisé au niveau du résultat d'exploitation.

Les montants reconnus au bilan ont évolué comme suit :

	31 décembre 2020
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n-1	9 104
Transfert au 1er janvier	
MONTANT PROVISIONNE AU 01.01.n	9 104
Coût net sur la période	680
Cotisations payées / Prestations versées	(133)
Variation de périmètre: Acquisitions/Cessions/Transferts en cours d'année	
Autre	
MONTANT PROVISIONNE AU 31.12.n	9 650

HYPOTHESES ACTUARIELLES

31 décembre 2020

Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs se déclinent ainsi :

- Taux d'actualisation 0,50%

- Taux de rendement des fonds

- Taux d'augmentation des salaires

. Cadres 2,75% . Non Cadres 2,00%

- Age du départ à la retraite et Taux de charges sociales

Nous faisons l'hypothèse que le départ en retraite survient dès lors que le salarié acquiert les droits nécessaires pour partir à taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Nous avons également pris en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Le taux de charges sociales patronales appliqué est de 50% pour les Cadres et 44% pour les Non Cadres.